



Conseil de l'Union européenne  
Secrétariat général

Bruxelles, le 16 février 2022

CM 1773/22

FISC  
ECOFIN

## COMMUNICATION

### CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

---

Correspondant: ecofin2b.taxpolicy@consilium.europa.eu  
Tél./Fax: +32-2-281.29.86

---

Objet: Groupe 'Question fiscales' (fiscalité indirecte - TVA)

---

Date: 25 février 2022  
Heure: 14:30  
Lieu: CONSEIL  
BÂTIMENT LEX  
Rue de la Loi 145, 1048 BRUXELLES

---

#### Format : 1+0

1. Projet de conclusions du Conseil sur la mise en œuvre du paquet TVA sur le commerce électronique
  - *Finalisation du texte*
2. Proposition de Directive du Conseil modifiant la directive 2006/112/CE en ce qui concerne la prolongation de la période d'application du mécanisme d'autoliquidation facultatif
  - *Présentation de la Commission*
3. Divers

---

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués.